

Note Méthodologique : Travail Électrique en Sécurité

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Le Travail Électrique en Sécurité s'appuie sur une prévention structurée, combinant mesures techniques, organisationnelles et humaines, avec une gouvernance pérenne et traçable.

- Prévenir les accidents par analyses préalables, procédures adaptées (hors/sous tension), vérifications et preuves.
- Installer une gouvernance claire: responsabilités, décisions en temps contraint, cohérence terrain.
- Assurer des compétences/habilitations vérifiées et entretenues.
- Piloter la conformité et l'efficacité via des contrôles réguliers et un retour d'expérience partagé (PDCA, revues programmées).

Point clé : Privilégier le hors tension (consignation + AVT) ; tout travail sous tension doit être exceptionnel, justifié par écrit et validé par un double regard d'encadrement.

Objectifs de la mission

- Réduire les interventions sous tension au strict nécessaire.
- Atteindre 100 % d'AVT documentées avant intervention.
- Maintenir des habilitations valides et traçables.
- Mettre à jour les procédures avec revue formelle \geq annuelle.
- Garantir la disponibilité d'EPI/EPC adaptés au risque.

Périmètre / livrables attendus

- Charte d'intervention électrique et matrice RACI (gouvernance/périmètre).
- Bibliothèque de procédures et modes opératoires contextualisés (consignation, AVT, remise en énergie) + gabarits normalisés.
- Matrice d'habilitation et parcours de compétences (évaluations, recyclages).
- Plan de contrôle interne: échantillonnage, grilles d'audit, indicateurs cibles (ex. AVT/consignation).
- Rituel REX et comité de pilotage (tri événements, causes racines, plans d'actions).
- Traçabilité et archivage centralisé (permis, AVT, essais, photos) avec identifiants uniques.
- Kits EPI/EPC standardisés par type d'intervention et gestion des échéances/numéros de série.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadre de gouvernance et périmètre

- Actions: recueil de données, revue documentaire, entretiens, ateliers.
- Livrables: matrice RACI, charte d'intervention électrique; périmètre sites/activités clarifié.
- Rythme: revue de périmètre au moins tous les 12 mois.

Étape 2 – Analyse des risques et scénarios d'intervention

- Actions: visites terrain, AMDEC de postes, ateliers REX.
- Résultat: décision hors/sous tension fondée sur grilles/matrices; justification écrite et double regard si sous tension.
- Vigilance: distinguer occurrence vs exposition; renforcer protections pour tâches rares.

Étape 3 – Procédures et modes opératoires

- Actions: rédaction, relecture croisée, essais à blanc, validation en atelier.
- Livrables: procédures contextualisées (limites d'emploi, outils requis, critères de reprise).
- Cibles: 100 % procédures critiques testées; revalidation annuelle.

Étape 4 – Compétences, habilitations et équipements

- Actions: évaluations initiales, recyclages programmés, essais EPI, contrôle matériels.
- Livrables: matrice d'habilitation, parcours de compétence, prérequis EPI/EPC.
- Repères: recyclage technique tous les 24 à 36 mois selon exposition.

Étape 5 – Exécution, contrôle terrain et preuves

- Actions: audits flash, revues de permis, vérification d'outillage; enregistrement photo/vidéo selon politique.
- Points d'arrêt: AVT, verrouillage, balisage; autocontrôle et traçabilité.
- Cible: ≥ 95 % de conformité AVT/consignation (audits trimestriels).

Étape 6 – Retour d'expérience et amélioration continue

- Actions: collecte d'événements, analyses 5M/arbres de causes, partage inter-sites.
- Gouvernance: comité de pilotage; revue formelle tous les 6 mois.
- Résultats: plans d'actions, mises à jour procédures/habilitations/stocks EPI.

Planning / durée / jalons

Jalon	Périodicité / cible	Repère
Revue de périmètre des installations	Tous les 12 mois	Intégrer évolutions d'actifs/organisation
Revue documentaires / MAJ procédures	Au moins 2 fois/an; revalidation annuelle	Procédures critiques testées à blanc
Audits conformité AVT/consignation	Trimestriel	Cible ≥ 95 % sur points critiques
Revue formelle du dispositif (COPIL)	Semestriel	Bilan indicateurs, arbitrages
Recyclage compétences / habilitations	Tous les 24 à 36 mois	Rappels thématiques ciblés

Rôles & responsabilités

Client

- Fournit données, schémas et documentation existante; clarifie périmètre.
- Valide arbitrages hors/sous tension; désigne responsables et surveillant si besoin.
- Assure disponibilité et conformité EPI/EPC/outillage; gère échéances.
- Déploie et applique procédures; organise traçabilité et archivage centralisé.
- Pilote REX, comités et indicateurs; entretient habilitations/compétences.

Consultant

- Cartographie sites/activités; identifie écarts de gouvernance.
- Structure méthodes d'analyse (grilles, matrices), gabarits et bibliothèque documentaire.
- Conçoit matrice d'habilitation et parcours; définit prérequis EPI/EPC.
- Met en place plan de contrôle interne, grilles d'audit et indicateurs.
- Anime ateliers, audits flash et rituel REX; appuie la tenue des COPIL.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Cartographie des installations et schémas électriques à jour.
- Procédures existantes (consignation, AVT, permis), check-lists et liste d'outillage.
- Registre des habilitations, évaluations et échéances de recyclage.
- Inventaire EPI/EPC (numéros de série, dates d'échéance, vérifications périodiques).
- Historique incidents/écarts, retours d'expérience et audits antérieurs.
- Contraintes opérationnelles: fenêtres d'arrêt, continuité de service.
- Indicateurs existants (conformité AVT, temps de consignation, complétude documentaire).
- Outils d'archivage et de gestion (GED/GMAO) pour la traçabilité.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Comité de pilotage semestriel: bilan d'indicateurs, causes racines, plans d'actions.
- Justification écrite et double validation d'encadrement pour tout travail sous tension; surveillant dédié.
- Plan de contrôle interne: audits flash, échantillonnage d'observation, grilles d'audit, seuils cibles ($\geq 95\%$ AVT/consignation).
- Revues documentaires ≥ 2 /an; revalidation annuelle des procédures critiques.
- Traçabilité normalisée (permis, AVT, essais, photos), archivage centralisé 5–10 ans.
- Indicateurs de pilotage: proportion hors tension, conformité AVT, écarts par audit, délais de consignation, recyclage habilitations, complétude documentaire.
- Culture de déclaration sans blâme pour éviter la sous-déclaration; retours rapides.
- Cohérence et protection des données: éviter doublons entre GMAO/GED; respect des données personnelles.

